

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3369 - JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

FINANCES PUBLIQUES

Le FMI exhorte le Congo à poursuivre les réformes

Arrivée au terme de sa mission de travail d'environ une dizaine de jours à Brazzaville, la mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Alex Segura-Ubierno, a appelé hier le gouvernement congolais à poursuivre les réformes entreprises dans le cadre des discussions avec cette institution de Bretton Woods, en vue de la conclusion à terme d'un programme de

coopération économique. « Le gouvernement a promis des réformes dans le domaine de la gouvernance et de la gestion des finances publiques. Nous attendons l'opérationnalisation de ce plan d'action et espérons avancer de façon positive au cours des prochaines semaines », a indiqué Alex Segura-Ubierno.

Page 3



Alex Segura-Ubierno

SÉCURITÉ PUBLIQUE

117, un numéro vert pour joindre la police en cas d'insécurité



Yves Castanou, au centre, présidant la réunion

La Direction générale de la police et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques ont inauguré, hier, à Brazzaville, le Centre d'appel d'urgence de la police et lancé le numéro d'urgence 117, à appeler gratuitement en cas de détresse.

Le but est d'améliorer les services de police, notamment dans les urgences, et réduire les actes de délinquance dans les villes et cités congolaises. « Un citoyen qui transmet les bonnes informations permet aux secours d'intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions », a indiqué le directeur général adjoint de la police, le colonel André Fils Obami-Itou, ajoutant que le 117 est réservé aux vraies situations de détresse. « Il n'est donc pas question d'en abuser », a-t-il souligné.

Page 3

JEUX MONDIAUX MILITAIRES

Deux boxeurs congolais participeront aux championnats d'Afrique



Page 16

Laury Yannick Pembouabeka

LIKOUALA

864 autochtones sensibilisés aux procédures administratives



Une vue des peuples autochtones de la Likouala DR

L'Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société (Avdcs) a organisé, dans le département de la Likouala, pendant deux mois, la campagne de sensibilisation de huit cent soixante-quatre autochtones à leurs droits et devoirs civils. Il s'agissait de les sensibiliser à

l'importance et aux procédures d'enregistrement de naissance dans le but d'obtenir les pièces d'état civil. « Le bilan est largement positif puisque dans le cadre de notre projet, il était question de sensibiliser environ sept cent quarante-quatre autochtones puis dans la deuxième phase procéder au

pré-enregistrement de près de cinq cents enfants autochtones dont l'âge varie de zéro à dix ans non déclarés à l'état-civil. Notre opération a largement dépassé ses objectifs », a affirmé le président d'Avdcs, André Mpemba Bouetououssa.

Page 5

TÉLÉTHON DU POOL

Trois cents millions FCFA attendus pour reconstruire les écoles

L'association Hope Congo a lancé, le 13 novembre à Brazzaville, en présence des membres du gouvernement, le premier téléthon en vue de collecter des fonds destinés à la reconstruction des infrastructures scolaires dans le Pool. L'opération dont le montant est estimé à trois cents millions FCFA consiste à collecter, selon son initiateur, Gildas Mayela, de l'argent à partir de 100 FCFA. Page 5

Éditorial

Diversification

Page 2

Editorial

Diversification

Il ne fait plus guère de doute, aujourd'hui, que les cours du pétrole sur les marchés mondiaux se maintiendront à un niveau élevé dans les années à venir. Selon des experts reconnus, ils pourraient même s'installer durablement à près de 100 dollars US le baril si les tensions existant entre les pays producteurs de l'or noir au Proche et au Moyen-Orient - Arabie saoudite, Iran, Irak, Qatar, Emirats arabes unis et autres pays pétroliers - venaient à s'aggraver comme tout le laisse penser dans le moment présent.

Si un tel pronostic se révèle fondé, la crise dont nous subissons depuis trois ans les effets dévastateurs pour notre économie ne sera plus demain qu'un mauvais souvenir. Ceci d'autant plus que la production des hydrocarbures est en forte hausse chez nous grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements, avec cette conséquence immédiate que les recettes publiques augmenteront très sensiblement dans les prochains mois.

De ce qui précède ressort la question suivante qu'il n'est ni inutile ni prématuré de poser aujourd'hui : le Congo, notre Congo, poursuivra-t-il, dans le nouveau contexte économique qui se dessine, la diversification de son économie que ses plus hautes autorités ont inscrite en tête de ses priorités, ou bien relâchera-t-il l'effort entrepris ces derniers mois afin d'asseoir la prospérité nationale sur des bases plus solides parce que plus diverses ?

Apporter rapidement et par les voix autorisées une réponse claire à cette question aurait assurément des effets positifs pour notre pays. Outre le fait qu'elle rassurerait les institutions internationales avec lesquelles le Congo négocie un accord stratégique de réduction de sa dette publique, un tel geste redonnerait confiance aux Congolais eux-mêmes qui ont payé durement l'effondrement des recettes issues de l'or noir dans le budget de l'Etat.

Si le Congo confirme, dans le même temps où les cours du pétrole s'établissent durablement entre 80 et 100 dollars le baril, que l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce des produits issus de la biodiversité figurent bien en tête de ses objectifs à court terme, il effectuera un bond en avant dont nous ne mesurons pas les effets.

Les Dépêches de Brazzaville

HOMMAGE

Bernard Kolélas, neuf ans déjà ...

Décédé le 12 novembre 2009, le président-fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a totalisé neuf ans sous terre, le 12 de ce mois.



Les membres du MCDDI et leurs invités lors de la messe/Adiac

En mémoire de Bernard Bakana Kolélas, la direction politique de son parti a organisé une messe d'actions de grâce en l'Eglise Saint-Pierre Claver de Baongo. Conduite par son président, Euloge Landry Kolélas, la direction politique du MCDDI s'est rendue en matinée au cimetière Nsouélé où repose pour l'éternité le président-fondateur pour y déposer une gerbe de fleurs.

Dans l'après-midi, les membres du parti, accompagnés de quelques cadres du Parti congolais du travail et de la majorité présidentielle, dont l'ancien ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka, ont pris part à la messe d'actions de grâce. Dans son homélie, l'abbé Jean De Dieu Passi a fait l'évocation du défunt qu'il a présenté comme étant un homme politique multidimensionnel, ayant milité pendant des années en faveur de l'unité nationale et de la paix.

Le curé a profité de l'occasion pour inviter les Congolais à cultiver le vivre ensemble et à

pratiquer l'amour du prochain. « *Aimons-nous les uns les autres. Pratiquons l'amour car l'amour supporte tout et fait confiance en tout. Tu peux avoir une foi capable de déplacer les montagnes mais si tu n'as pas l'amour, tu n'es rien* », a indiqué l'abbé Jean De Dieu Passi. Présent à cette messe, Hellot Matson Mampouya, l'un des disciples fidèles de l'illustre disparu, a noté en Bernard Bakana Kolelas un leader politique atypique, grand acteur de l'unité nationale. « *C'est un moment de souvenir. Le président Kolélas fut pour nous, à la fois un leader, un chef au quotidien et celui qui nous a inculqué les valeurs profondes qui structurent notre pensée et dirigent notre vie politique. Il fait partie des gens qui se sont battus pour des causes justes. En ce qui concerne notre pays, le président Kolélas a mené un grand combat pour la démocratie, les libertés, la paix, l'entente et l'unité nationale* », a témoigné le président de la Dynamique

républicaine pour le développement. Hellot Matson Mampouya a ajouté : « *Malgré les contradictions passagères qu'on peut avoir, le plus important, ce sont les sentiments profonds qui nous habitent, la volonté de continuer à vibrer en phase en poursuivant le noble objectif que poursuivait celui que j'appelle fastueusement mon père spirituel, le président Bernard Kolélas* ».

Acteur politique bien connu, Bernard Bakana Kolélas dit Ya Bekol est décédé le 12 novembre 2009, à Paris, en France, à l'âge de 76 ans. Il a été inhumé le 22 novembre 2009 dans son village natal de Nsouélé, dans le département du Pool.

Dans sa carrière politique, le président-fondateur du MCDDI, parti qu'il a créé en 1989, peu avant l'avènement du multipartisme, a été député-maire de Brazzaville, sous le régime Pascal Lissouba, avant d'être nommé Premier ministre lors de la guerre civile de 1997.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Le FMI insiste sur la poursuite des réformes

Une délégation de l'institution de Bretton Woods vient d'achever sa mission à Brazzaville, le 14 novembre, après des échanges avec les autorités du pays dont le Premier ministre, Clément Mouamba.

La mission d'une dizaine de jours a été conduite par Alex Segura-Ubierno, conseiller départemental Afrique auprès du Fonds monétaire international (FMI) et autrefois le chef de mission de l'institution au Gabon. La rencontre avec les membres du gouvernement consistait, a-t-il indiqué, à harmoniser les avis sur la situation de l'économie congolaise et

miner quand cet accord pourra être finalisé. « Ce que je peux confirmer c'est que les autorités nous ont montré les efforts qui ont été réalisés même avant la signature de cet accord. Le gouvernement a promis des réformes dans le domaine de la gouvernance et de la gestion des finances publiques. Nous attendons l'opérationnalisation de ce plan d'action et espérons avancer de façon positive au cours des prochaines semaines », a précisé Alex Segura-Ubierno.

Les discussions semblent mieux progresser, puisque les deux parties ont pu identifier les contraintes dans la situation économique, dont le contraste



Les trois membres de la délégation du FMI

« Nous allons rentrer à Washington pour écrire notre rapport « positif » sur l'état d'avancement des discussions. Un des progrès de la mission était de mettre à jour le cadre macroéconomique, c'est-à-dire l'état d'exécution du budget, la situation de la croissance, l'inflation... »

le soutien que son institution pourrait apporter au pays. Une discussion interne est prévue au sein du FMI pour déter-

miner l'amélioration du secteur pétrolier et le faible taux de croissance au niveau du secteur hors-pétrole. Ce dernier

secteur se trouve dans une situation difficile marquée par la baisse de revenus de l'Etat, a estimé l'expert du FMI.

Outre les réformes de la gouvernance et surtout de la gestion des finances publiques, les négociateurs ont également évoqué la situation de la dette publique congolaise qui « reste encore insoutenable ». Mieux, les émissaires du FMI ont exhorté le gouvernement à poursuivre les discussions avec les créanciers extérieurs, en l'oc-

currence la Chine et les traders, afin de trouver une solution. Partenaire financier stratégique du Congo, la Chine détient une bonne part du stock de la dette congolaise. À ce sujet, les gouvernements congolais et chinois devraient entamer des discussions, depuis le 5 novembre, pour essayer de régler cette épineuse question de la dette vis-à-vis du partenaire chinois. Ce dossier gêne non seulement la coopération entre les deux pays mais aussi le développe-

ment du Congo, martelait l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. « Nous allons rentrer à Washington pour écrire notre rapport « positif » sur l'état d'avancement des discussions. Un des progrès de la mission était de mettre à jour le cadre macroéconomique, c'est-à-dire l'état d'exécution du budget, la situation de la croissance, l'inflation... », a conclu Alex Segura-Ubierno.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 117 pour joindre la police en urgence

La Direction générale de la police et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) ont inauguré, le 14 novembre à Brazzaville, le centre d'appel d'urgence de la police nationale et lancé le numéro d'urgence.

Opérationnel depuis quelques jours et joignable gratuitement à partir de tous les réseaux au 117, le centre d'appel d'urgence

est le fruit d'une collaboration entre la Direction générale de la police et l'Arpce. Il devrait « favoriser la proximité entre la police et les citoyens et réduire les délais d'intervention », a souligné, dans un prélude au lancement de l'initiative, le colonel Brice Koubemba, chef de service du personnel à la Direction générale de la police.

Le but est d'améliorer les

services de police, notamment dans les urgences, et réduire les actes de délinquance dans les villes, cités et rues des villes congolaises. « Un citoyen qui transmet les bonnes informations permet aux secours d'intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions », a indiqué le directeur général adjoint de la police, le colonel André Fils Obami-itou,

ajoutant que le 117 est réservé aux vraies situations de détresse. « Il n'est donc pas question d'en abuser

de dernière génération installés.

« Nous nous permettons parfois, en tant que ser-

« Un citoyen qui transmet les bonnes informations permet aux secours d'intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions »

», a-t-il signifié.

Le centre d'appel situé au centre-ville de Brazzaville a été entièrement équipé de matériels approprié par l'Arpce. Le régulateur s'est proposé de soutenir l'initiative de la police nationale, soucieuse de renforcer davantage sa présence au sein de la population congolaise et sur l'ensemble du territoire national.

Ce projet désormais efficace résulte d'une demande formulée par la Direction générale de la police à l'Arpce. Une cinquantaine de policiers aptes et qualifiés a été ainsi formée pour recevoir et gérer des centaines d'appels en simultané, grâce aux outils

vice public, de prendre des actions qui contribuent au bien-être des Congolais », a fait savoir le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou.

La police nationale avait, en effet, initié un projet similaire avec un opérateur privé de la place mais les résultats ont été mitigés. L'Arpce, grâce à l'agilité de la police nationale, a consolidé le projet en lui donnant plus d'aptitude et de moyens suffisants.

La plate-forme opérationnelle devrait aider les officiers d'intervention à mieux réaliser leur mission, a soutenu le colonel André Fils Obami-Itou.

Quentin Loubou



La photo de famille des Directions générales de la police et de l'Arpce

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Un débat organisé au CHU sur le rôle de la famille dans la prévention de la maladie

« **Aucun enfant ne devrait devenir aveugle à cause de son diabète** », tel a été le thème de la conférence-débat organisée le 14 novembre, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale.

Comme chaque année, la Journée mondiale du diabète célébrée le 14 novembre est un repère pour les actions solidaires de lutte contre cette maladie car elle marque le renouvellement des engagements pris par les Nations unies dans la gestion de celle-ci. L'objectif de la rencontre organisée au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville

était double : sensibiliser à l'impact du diabète sur la famille et promouvoir le rôle de la famille dans le dépistage précoce, la prévention et les soins de diabète.

Dans son mot de circonstance, le directeur général du CHU, Jérémie Moyikoua, a indiqué que le diabète est l'une de ces maladies des civilisations actuelles pour lesquelles la prise en charge ne peut être faite non seulement en dehors des hôpitaux mais également au sein et avec le soutien de la famille. « *C'est une paire qui est absolument indissociable ; mais comment voulez-vous*

qu'on arrive à ce que cette paire soit indissociable, sans un excellent dispositif de sensibilisation, de communication, qui vise à mobiliser les uns et les autres, à impliquer chacun ayant sa part de responsabilité ? », s'est interrogé Jérémie Moyikoua.

Dans les longs exposés précédant le jeu des questions-réponses, et de façon ramassée, plusieurs intervenants ont attiré l'attention des participants sur le rôle de la famille dans la prévention et les soins du diabète ainsi que de ses complications. Il s'agissait, tour à tour, du Dr Stève Mis-

sambou, du Dr Raïssa Laure Mayanda et de Franc Mpassi, représentant de DiabAction, l'un des partenaires du CHU qui a participé à l'organisation de cette activité.

Dans le monde, rappelons-le, quatre cent vingt-cinq millions d'adultes sont atteints de diabète et si rien n'est fait, cinq cent vingt-deux millions en seront atteints d'ici à 2030. Plus d'un million d'enfants et adolescents vivent avec le diabète pendant qu'une personne sur deux n'est pas diagnostiquée et trois quarts des personnes atteintes de la pathologie vivent dans le pays à revenu

faible et moyen.

Le diabète a causé quatre millions de décès en 2017. De nombreux cas de cette maladie peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain. L'éducation et le soutien continus devraient être accessibles à toutes les personnes et aux familles pour pouvoir maîtriser le diabète. Aujourd'hui, au Congo, on enregistre dans chaque famille au moins un cas de diabète. Face à ce fléau mondial et son cortège de complications, des actions de prévention mettant en avant la famille s'imposent à tous.

Guillaume Ondzé

RÉFLEXION ET ÉCHANGE

Le think tank Camp du peuple organise une conférence sur la jeunesse en décembre

L'atelier prévu pour le 7 décembre, à Brazzaville, permettra aux participants de réfléchir aux maux qui minent la jeunesse et compromettent vraisemblablement l'épanouissement tous azimuts de cette couche sociale.



Fabus Mbéh/Adiac

Initié par think tank le camp du peuple, a précisé son coordonnateur Fabus Mbéh, l'atelier portera essentiellement sur l'encadrement de la jeunesse, l'apport de la culture, des sports, des médias ainsi que l'impact des lois Portella et Potignon dans la lutte contre toute forme de violences en milieu jeune. Une manière pour ce cercle de réflexion à but non lucratif de trouver des solutions adéquates aux nombreux problèmes qui minent la jeunesse congolaise, considérée

comme le premier pilier du développement. Il s'agira, en effet, entre autres, d'œuvrer pour son encadrement, son épanouissement et de son instruction. « *Cette jeunesse est aujourd'hui confrontée à de multiples problèmes, entre autres, la pauvreté, l'analphabétisme, l'exode rural, le chômage accru, la prostitution, la délinquance juvénile, le phénomène bébés noirs, la violence en milieu scolaire et la consommation d'alcool* », a indiqué Fabus Mbéh.

Tous les acteurs et institutions qui interviennent dans le domaine de la jeunesse, a précisé le coordonnateur de cette structure, participeront à cette conférence de réflexion et d'échanges. Il s'agit notamment du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, du Conseil national de la jeunesse, du ministère des Sports et de l'éducation physique, de ceux en charge des enseignements, des ONG et des organismes internationaux.

Firmin Oyé

TOLÉRANCE

Un moteur de développement pour les sociétés humaines

La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a rappelé, en prélude à son message lu à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance, le 16 novembre, que la diversité culturelle est indissociable aux sociétés humaines.

La tolérance est une force, un moteur de développement, a indiqué Audrey Azoulay, avant d'ajouter qu'elle est une richesse dont tous peuvent retirer un bénéfice, pourvu que chacun apprenne à se connaître, s'apercevoir que chaque culture recèle d'universel et adopte une attitude de tolérance vis-à-vis de ce qui apparaît de prime abord comme autre et différent.

Elle ne doit pas être comprise comme la disposition à tolérer mais comme l'aptitude à respecter, apprécier ainsi que connaître l'égalité de droits dont chaque individu est bénéficiaire en qualité d'être humain. « *C'est le sens de la définition donnée dans la Déclaration de principes sur la tolérance adoptée par l'Unesco en 1995. La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos formes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'être humains* », a déclaré Audrey Azoulay.

La directrice générale de l'Unesco a, par ailleurs, insisté que la tolérance est à la fois vertu morale et principe politique, un solide rempart contre le racisme et toutes les discriminations. C'est également un vecteur de paix qui doit être cultivé et renforcé. Elle a, en outre, rappelé que c'est dans cet esprit qu'a été instauré le prix Unesco-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence.

Cette année, les lauréats de l'édition sont la cinéaste canadienne Manon Barbeau qui a développé des ateliers audiovisuels mobiles pour sensibiliser à la diversité des cultures et des langues autochtones et l'ONG kényane The coexiste initiative, engagée dans la défense des droits des femmes et la lutte contre les stéréotypes de genre.

Lydie Gisèle Oko

SOLIDARITÉ

Un téléthon en faveur du Pool

L'association Hope Congo que dirige Gildas Mayela a lancé, le 13 novembre à Brazzaville, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le premier téléthon en faveur de la reconstruction des infrastructures scolaires dans le département.

Le top de l'opération a été donné par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population, en présence de Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes et Charles Nganfoumo, respectivement ministre de l'Enseignement technique et professionnel et ministre délégué auprès de ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local. Le téléthon qui s'achève en fin novembre devrait permettre la réhabilitation des établissements scolaires de Voula, dans le district de Kinkala, Moubouanissa à Bisinza dans le district de Goma Tsé-tsé, de Linzolo, Siassia et Nkoyi Mabaya. L'opération consiste à récolter, dans un élan de solidarité, de l'argent à partir de 100 FCFA. Le département du Pool a été détruit suite aux différents événements qu'il a connus depuis



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo accomplissant son geste solidaire en mettant une pièce de 100 FCFA

1998. Il a perdu une bonne partie des infrastructures administratives et scolaires. L'initiative de Hope Congo intègre la réhabilitation des infrastructures scolaires en vue de permettre aux élèves de retrouver le sourire en apprenant dans de bonnes conditions.

Pour mieux saisir l'ampleur et l'urgence de sauver l'éducation dans cette partie du pays, Hope Congo s'était déplacé dans le Pool avec une

équipe d'experts. Selon Gildas Mayela, l'état des écoles laisse à désirer. « Donner sa pièce de 100 FCFA c'est offrir un avenir aux enfants du Pool. C'est compatir et être solidaire pour leur cause », a-t-il souligné.

Afin de mieux éclairer l'assistance sur l'urgence d'un secours autour de ce département, le Pr Grégoire Léfouoba, dans une communication sur les principes de

« l'engagement solidaire », a appelé à une convergence responsable au-delà des intérêts personnels mais plutôt au profit d'une quête morale décisive. Pour lui, le département du Pool ne peut se « soigner » seul.

Si l'éducation et la formation constituent le socle de la vie et du développement, il est urgent de poser un « engagement morale » autour du département, a-t-il dit. « On ne peut pas construire un pays sans intelligence. Il ne faut pas que l'analphabétisme commence par le Pool », a indiqué le Pr Grégoire Léfouoba, pour qui ce département est la porte de Brazzaville.

Le téléthon, pour lequel les engagements ont démarré à travers plusieurs sites, devrait aider l'école dans le Pool à retrouver un sourire. Même si les cours ont normalement repris dans plusieurs localités, les écoles ont encore un visage défiguré. Quand ce ne sont pas des tôles emportées, ce sont des murs délabrés et l'herbe qui a envahi ces infrastructures scolaires.

Directeur départemental de l'enseignement dans le dé-

partement du Pool, Auguste Bidzouta a expliqué, pour sa part, que les événements que le département a connus ont vraiment laissé des dégâts à cause des actes de vandalisme perpétrés par des inconnus.

« Ces actes se caractérisent par la démolition des toitures, des bâtiments scolaires, des portes des salles de classe. Il y a des tables bancs qui ont été détruits pour servir de bois de chauffe », a-t-il précisé, rappelant que « pour donner plus de chance à ces enfants qui sont revenus avec leurs parents dans les villages, il faut réhabiliter ces écoles qui ont été complètement détruites ».

La première édition du Téléthon qui a démarré avec le Pool se poursuivra chaque année, du 13 au 30 novembre. La prochaine édition ne portera plus sur la reconstruction des infrastructures scolaires mais soutiendra la problématique de la santé.

Hope Congo bénéficie dans la réalisation de cette reconstruction de l'appui du ministère de l'Intérieur, des Fondations Congo Assistance, MTN, Génération @venir et d'autres partenaires.

Quentin Loubou

LIKOUALA

La communauté autochtone sensibilisée aux procédures d'obtention des pièces d'état civil

Les membres de l'Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société (Avdcs) ont parcouru, pendant deux mois, plusieurs localités du département afin de permettre à plus de 864 autochtones de se rendre compte de leurs droits et devoirs.

La mission qui constituait le lancement de la campagne de sensibilisation des leaders et communauté autochtone à l'importance et la connaissance des règles et procédures d'enregistrement de naissance a permis à l'ONG de cibler juste les zones choisies par ses partenaires dont Makao, Dongou-centre, Enyellé. L'équipe de cette association s'est ainsi déployée sur le terrain, avec les leaders bantous et autochtones, sous l'autorisation des autorités locales. Le projet, piloté par l'Observatoire congolais des droits de l'homme en partenariat avec Agir ensemble pour le droit de l'homme, est financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme de l'Union européenne. « Le bilan

de ce travail est largement positif parce que dans le cadre de notre projet, il était question qu'on puisse sensibiliser environ sept cent quarante-quatre autochtones puis dans la deuxième phase, procéder au pré-enregistrement de près de cinq cents enfants autochtones dont l'âge varie entre zéro à 10 ans non déclarés à l'état-civil. Vu l'engouement des personnes concernées, notre opération a largement dépassé ses objectifs. Actuellement, nos équipes procèdent à la sensibilisation de proximité afin de toucher plus de personnes », a indiqué le président d'Avdcs, André Mpemba Bouetoumoussa.

Pour bien mener leur travail, les membres de cette association ont mis en valeur plusieurs techniques tout en se focalisant sur la loi n°5/2011, du 25 février 2011 portant promotion et protection des peuples autochtones. En effet, ils ont utilisé des tableaux et des images pour faire passer facilement l'information. Le premier tableau a, par exemple, montré une femme qui accouche en présence d'une sage-femme. Ce qui



La photo de famille DR

signifie qu'il est mieux de mettre au monde dans un hôpital que dans une forêt. Le deuxième tableau a, quant à lui, mis en valeur un père et sa femme se dirigeant vers l'officier d'état-civil, accompagnés de leur enfant pour déclarer l'acte de naissance. La dernière image présentée montrant cette même famille sortant du centre d'état-civil avec un

acte de naissance. Ainsi, dans le but de faciliter leur travail sur le terrain, le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a signé une note autorisant cette structure d'obtenir gratuitement des réquisitions et déclarations de naissance en faveur de cette couche défavorisée. Notons que l'Avdcs vise le développement

social en contribuant à l'éveil des consciences à la vulgarisation des droits, lois ainsi que des textes relatifs à la protection et promotion des peuples autochtones. Elle défend également le droit des femmes, des enfants, des réfugiés, y compris le respect, la protection de l'écosystème forestier, sans omettre la lutte contre le VIH/sida.

Parfait Wilfried Douniama



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENI DÉCERNE LE PRIX « YOUNG TALENTS FROM AFRICA PRIZE » À UNE JEUNE ÉTUDIANTE CONGOLAISE DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

« Une reconnaissance du rôle central que la recherche scientifique et les progrès technologiques ont pour notre société en fournissant une réponse concrète aux défis que le secteur de l'énergie pose aujourd'hui ». Voilà retranscrite la définition explicite du Prix « Young talents from Africa Prize » en empruntant les mots de Claudio Descalzi, Administrateur Délégué d'Eni. Initiative de la Fondation Eni Enrico Mattei (FEEM), le prix « Young talents from Africa Prize » favorise la promotion et la valorisation de nouvelles générations de chercheurs africains. Réservé aux étudiants africains diplômés d'un master ou d'un diplôme équivalent, il récompense les lauréats par une bourse leur permettant de mener des études doctorales dans une université ou un institut de recherche italien. Véritable opportunité de soutien à la recherche dans les domaines scientifiques, onze ans après sa création, son importance croissante en fait désormais un point de référence international dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.



Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala avec le Président de la République d'Italie, Monsieur Sergio MATTARELLA, et Madame Emma MARCEGAGLIA, Présidente du Groupe Eni.

dûment honorée en recevant une lettre de félicitation de Monsieur Claudio DESCALZI, admi-

lors d'une cérémonie qui a vu la participation de Marco ROTONDI, Directeur Général d'Eni Congo.

En prime, le 22 Octobre 2018, la gagnante du prix a été reçue au palais Quirinal à Rome, par le Président de la République d'Italie, Monsieur Sergio MATTARELLA, en présence du Ministre de l'Economie, Giovanni TRIA, et de l'Administrateur Délégué d'Eni Monsieur Claudio DESCALZI pour une cérémonie de remise des prix présidée par Madame Emma MARCEGAGLIA, Présidente du Groupe Eni.

Eni, en sa qualité d'entreprise énergétique, en promouvant ce genre d'initiative, reste fidèle à sa principale mission qui est de « Travailler pour construire un avenir dans lequel tout le monde peut accéder aux ressources énergétiques de manière efficace et durable ».

Les inscriptions pour l'édition 2019 aux prix Eni award sont ouvertes et une cérémonie de présentation des conditions de candidature aura lieu le lundi 19 novembre 2018 à 11 heures à l'amphithéâtre du rectorat de l'université Marien Ngouabi à Brazzaville



Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala avec le Top Management d'Eni Congo

C'est en 2016 que la République du Congo a eu l'opportunité de voir ses étudiants participer à la 10ème édition de ce concours au cours duquel trois (3) des seize (16) candidats en provenance de l'Université Marien Ngouabi figuraient parmi les finalistes, préfiguration d'un bon augure pour l'année à venir.

2017, Mademoiselle Emerance Jessica Claire D'Assise Goma Tchimbakala en sa qualité de jeune chercheur émergent, remporte le Prix « Young talents from Africa Prize » pour son étude sur les bactéries présentes dans différents types de sols pollués par des hydrocarbures au Congo. « Gagner cet award est pour moi une grande opportunité d'approfondir mes connaissances scientifiques. Au-delà de réaliser ce projet, cela me permet de partager les bénéfices des travaux de recherche à une échelle internationale », s'exprime la gagnante lors d'une interview.

Forte de cette récompense, la lauréate a été

nistrateur Délégué du Groupe Eni, avant d'être congratulée par le Top Management d'Eni Congo



Cérémonie de remise des prix au Palais Quirinal à Rome

COMMUNIQUÉ

La Société Air Liquide Congo prie l'ensemble de ses clients ayant cessé toute activité ou ne s'étant pas approvisionné chez elle depuis plus de 2 ans à se rapprocher d'elle pour la restitution des emballages encore en leur possession.

Ces clients qui pourraient avoir versé des cautions sur ces bouteilles devront se munir pour le remboursement de leur caution des documents suivants :

- Original du contrat de Dépôt de Garantie Bouteille
- Original du bon de restitution des emballages

La Société Air Liquide prie l'ensemble de ces clients de bien vouloir noter que :

- Tous emballages perdus seront facturés au tarif en vigueur
- Les droits de location sur les emballages non payés seront à régulariser.

Il est enfin porté à la connaissance de l'ensemble des clients qui entrent dans le cadre décrit ci-dessus que passé le délai du Vendredi 26 Novembre 2018, la Société Air Liquide Congo se réserve le droit de prendre toute mesure visant à protéger ses intérêts concernant les emballages non restitués.

La Direction Générale

REMERCIEMENTS

Me Jacques Okoko, familles et alliés, Mme Colette Okombi, famille et alliés, remercient: son Excellence monsieur le président de République et madame la Première dame, mesdames et messieurs les membres du gouvernement, mesdames et messieurs les autorités du corps judiciaire, mesdames et messieurs les membres du conseil de l'Ordre national des avocats du Congo et les membres des barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, son Éminence monsieur l'Archevêque de Brazzaville, mesdames et messieurs les religieuses et religieux en leurs grades et qualités, les amis et connaissances, pour l'assistance multiforme, la sagesse des paroles, la force des actes et la beauté des gestes. Ils annoncent la célébration de la messe consacrée au 40^e jour suivant le décès de leur fils, père, frère, oncle, grand-père, Me Armand Robert Okoko, survenu le 6 octobre 2018 à Rennes, en France, ce dimanche 18 novembre 2018 à 10h en la Basilique Sainte-Anne de Brazzaville.



OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE ANNONCE NUMERO 2018-027 OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Menuisier Grade - FSN-04

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 02 Novembre 2018

DATE DE CLOTURE: 16 Novembre 2018

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études primaires et élémentaires, une connaissance limitée de la langue anglaise et une bonne maîtrise du français et justifiant de deux ans d'expérience en menuiserie. L'intéressé(e) doit connaître les procédures d'installation, de maintenance et de réparation en menuiserie. Le/la titulaire pratiquera aussi la maintenance préventive des outils et équipements de menuiserie en se conformant à la réglementation américaine en matière de sécurité, de protection de l'environnement, d'élimination des déchets dangereux ainsi que dans l'utilisation de substances et matériaux chimiques courants dans la construction. Il/elle travaillera sous la supervision directe du Responsable

de l'entretien des installations.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU: Conseiller Administratif
Ambassade des Etats Unis à Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 Sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE ANNONCE NUMERO 2018-026

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Agent de sécurité de la Patrouille Mobile Grade - FSN-04

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 02 Novembre 2018

DATE DE CLOTURE: 16 Novembre 2018

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et justifiant de deux ans d'expérience dans les domaines de la sécurité, de la police ou de l'armée. L'intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en sécurité et en auto-défense. Sous la supervision du Chef adjoint de la garde locale, le/la titulaire renforcera la garde locale dans la protection du personnel de l'ambassade des Etats-Unis ainsi que de l'immobilier appartenant au gouvernement américain; il/elle assurera la patrouille autour des résidences et locaux officiels et inspectera les postes de garde.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources

Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU: Conseiller Administratif
Ambassade des Etats Unis à Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE

MM. Théodore Okoko, Mathieu Ossalé Keke, Stanislas Okassou, Narcisse Ondoli et les enfants Mbongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Itagneré, à Makoua, le décès de leur enfant, sœur et mère Alphonsine Mouanobia (Obelo) survenu le 5 novembre 2018 au CHU-B des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à la rue Lebango n°23 à Nkombo, non loin du CNRTV. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Le commandant Kissambou Moukala Franck Eric des Forces armées congolaises et famille, Jean Baptiste Nkanza et famille ainsi que la belle famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, belle fille et fille Félicité Mireille Nkanza Nzenza, enseignante chercheuse au département de Sociologie (Université Marien-Ngouabi) survenu le 5 novembre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°55 de la rue Matensama, quartier Kingouari. (Référence : arrêt de bus Jadot en allant à Kinsoundi).

L'enterrement aura lieu le vendredi 16 novembre au cimetière privé Ma Campagne.



Le directeur de l'Administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de M. Fernand Kouarata en service au cabinet du chef de l'Etat, survenu le 4 novembre 2018 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°299 de la rue Ngabé, à Ouenzé (arrêt 753). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le directeur de l'Administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Mmes Essama Bora Henriette, Akouéli Marie et Akouéli Thérèse ainsi que la famille Gockard ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment les familles Essiala et Endzounou, dans le district de Gamboma, le décès de leur frère et neveu, Lin Gockaba-Gockard, survenu le 13 novembre 2018, à Paris, en France. A Brazzaville, la veillée funèbre est organisée sur l'avenue Albert Bassandza, en diagonale du CHU, non loin de la clinique Cogemo. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



PRÉSIDENTIELLE MALGACHE

Un troisième candidat jette la suspicion sur les résultats

Le candidat Andry Rajoelina, en tête de la course selon des résultats partiels du scrutin du 7 novembre, a dénoncé le manque de « transparence » de la commission électorale qui compile les résultats et qui a déjà été vivement critiquée par deux autres candidats.

« Le traitement informatique des résultats de vote n'est pas transparent » et « il est difficile de se fier aux résultats provisoires publiés » par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), a estimé le camp Rajoelina dans un communiqué publié le soir du 14 novembre.

Par conséquent, l'équipe du candidat ne peut « approuver les résultats provisoires publiés actuellement » et a décidé de se « retirer du processus d'observation du traitement des résultats au niveau de la Céni », a ajouté le texte.

Selon les derniers résultats partiels publiés par la Céni mercredi, Andry Rajoelina, chef de l'Etat de 2009 à 2014, est en tête avec 39,46% des votes, devant Marc Ravalomanana (36,76%) et Hery Rajaonarimampianina (7,49%). Ces résultats portent sur 68,71% des bureaux de vote dépouillés.

Le code électoral malgache impose aux candidats un second tour si aucun d'entre eux n'obtient plus de 50% des suffrages au premier tour. Le second tour est prévu le 19 décembre. Le vice-président de la Céni, Thierry Rakotonarivo, s'est étonné des remarques du camp Rajoelina. « A la Céni, il n'y a aucune demande des représen-

tants de candidat qu'on n'a pas satisfaite », a-t-il affirmé, précisant que « le retrait d'un représentant d'un candidat de l'observation du traitement des résultats n'a aucun impact sur le travail de la commission électorale ».

Andry Rajoelina est le troisième candidat à se plaindre du travail de la Céni. Le 9 novembre, le camp de Marc Ravalomanana, président de 2002 à 2009, avait dénoncé une tentative de fraude et de corruption de la Céni.

Le 8 novembre, Hery Rajaonarimampianina, qui a dirigé le pays de 2014 à septembre 2018, avait également parlé de « nombreuses irrégularités de vote et anomalies techniques ». Ces accusations ont été démenties par la Céni.

Les observateurs de l'Union européenne et de l'Union africaine avaient, eux, exhorté, la semaine dernière, les candidats à recourir « uniquement » aux voies légales pour dénoncer éventuellement les résultats.

Madagascar, grande île pauvre de l'océan Indien, est régulièrement déstabilisée par des crises politiques et post-électorales depuis son indépendance de la France en 1960.

Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina avaient été les principaux protagonistes de la crise sanglante de 2009 qui avait fait une centaine de morts et s'était soldée par la démission du premier, lâché par l'armée. L'opposant Andry Rajoelina s'était alors vu confier les rênes du pouvoir jusqu'en 2014, un « coup d'Etat », selon la communauté internationale.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'amélioration de la qualité des données débattue à Marrakech

A l'occasion du premier forum africain de la sécurité routière dont les travaux prennent fin ce 15 novembre, dans la ville marocaine, les dirigeants du continent ont été exhortés à promouvoir des actions liées à la prévention des accidents et à la protection des personnes pour atteindre les objectifs de la décennie d'action 2011-2020.

La rencontre de trois jours, placée sur le thème « Sécurité routière en Afrique, facteur de développement durable », a servi de plateforme d'échange des expertises et des bonnes pratiques dans ce domaine. Elle a été initiée par le Programme de politiques de transport en Afrique et visait, entre autres, à partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de sécurité routière sur le continent et promouvoir la coopération entre les pays africains dans ce domaine. Le forum continental avait également pour objectifs d'inciter aux investissements dans les différents secteurs liés à la sécurité routière, la promotion des nouvelles technologies dans la gestion et le management du secteur et favoriser l'étude des mécanismes de création ainsi que de mise en œuvre d'un observatoire africain de sécurité routière. Outre l'amélioration de la qualité des données de la sécurité routière en Afrique, les six cents participants venus du continent et d'ailleurs ont, au cours du forum, discuté sur la sécurité des passagers et l'importance des recherches et développement dans

le domaine. Une occasion qui leur a permis d'aborder plusieurs autres sujets. Il s'agissait notamment du management stratégique et institutionnel de la sécurité routière, du financement des programmes, du pilotage des stratégies, de l'intégration de nouvelles technologies et du renforcement des capacités. A cela s'ajoutent l'intégration de la sécurité routière dans le management des entreprises, les études et recherches ainsi que l'ouverture sur les composantes de la société civile.

Dans son intervention lors de la rencontre, le chef du gouvernement marocain, Saâd-Eddine El Otmani, a souligné que « la sécurité routière est un des meilleurs moyens et leviers pour la réalisation du développement durable, qui représente le challenge principal du continent africain ». Pour ce faire, il a exhorté les dirigeants africains à prendre en considération la sécurité de leurs citoyens et concitoyens lors de l'élaboration des politiques publiques. « C'est notre responsabilité », a insisté Saâd-Eddine El Otmani, qui a rappelé le mauvais classement de l'Afrique en matière de sécurité routière dans le monde, affichant le taux le plus haut de mortalité sur les routes. Le chef du gouvernement marocain a ainsi appelé les pays africains à travailler de façon collective, réitérant la mobilisation du Maroc auprès de ses partenaires mondiaux et africains pour accroître le niveau de sécurité sur les routes. « Le royaume est mobilisé et ouvert

pour partager son expérience avec les autres pays mais également à s'inspirer de leurs expériences », a-t-il déclaré.

La tenue du 1er forum africain de la sécurité routière est saluée par plusieurs experts au moment où le continent présente des marges de manœuvre énormes pour améliorer le secteur et sauver plus de vies humaines. La région présente, par ailleurs, le risque de décès sur la route le plus élevé pour les usagers vulnérables qui sont les moins protégés, notamment les piétons et les cyclistes (43% des victimes de la route), alors que ce taux n'atteint que 26% au niveau mondial. Eu égard à tout cela et dans une Afrique réputée comme continent à fort potentialité de développement économique, l'insécurité sur les routes ne doit donc pas compromettre et hypothéquer ces potentialités. C'est toute l'importance de la mise en place d'une stratégie « africaine » de sécurité routière durable qui s'avère une nécessité absolue.

En plus des débats scientifiques et techniques, plusieurs rencontres et échanges entre acteurs institutionnels, professionnels et composantes de la société civile ont été organisés. De plus, une grande exposition a eu lieu pour servir de relais aux panels et pour permettre aux acteurs concernés des pays africains de se faire connaître, faire des rencontres B to B et B to G afin de nouer des relations à même de promouvoir leurs métiers dans le domaine de la sécurité routière.

N.N'G.

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DIPLOMATIE

La énième conférence sur la Libye, un succès selon l'ONU

Après Brazzaville, le Caire, Paris et New York, la crise libyenne a été une fois de plus au cœur d'une rencontre internationale, les 12 et 13 novembre, à Palerme, en Italie.

A l'initiative de l'ancienne puissance coloniale, la conférence a eu pour objectif de tenter de trouver une issue à la crise politique dans laquelle s'est enlisée la Libye, qui reste divisée entre deux autorités rivales et une multitude de

boré par l'envoyé onusien, Ghassan Salamé, qui prévoit l'organisation d'une conférence nationale sur le sol libyen, en tout début de l'année 2019, et de la faire suivre par des élections au printemps. Le représentant spécial sur la Libye pour les Nations unies a parlé de succès, tout comme le président du Conseil italien, Giuseppe Conte.

« Les réformes économiques et sécuritaires ne sont rien si un engagement politique

Libyens sont pour « *un Etat légitime et légitimé* ».

En résumé, a dit le diplomate onusien, « *Il n'y a pas de solution militaire. Il n'y a que vous pour résoudre l'équation libyenne. Et c'est à ce prix que le monde va vous accompagner. Mais, seule compte la volonté du peuple. Lui seul va donner la légitimité à celui ou à ceux qui voudront diriger ce pays* ». Mais il a conclu son propos sur une proposition déjà faite par l'Union africaine : la conférence inclusive pour la réconciliation qui devrait se tenir en terre africaine et libyenne surtout.

Pour le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, la solution ne viendra pas de Palerme. « *Palerme est une pierre de plus aux côtés de bien d'autres déjà posées pour aider la Libye à retrouver la vie normale... Il s'agit de garder en éveil la communauté internationale pour accompagner ce pays* », a-t-il déclaré dans son mot introductif.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif italien a salué les pré-

cedentes initiatives (Paris ; Egypte) en 2017. C'est ainsi que quelques personnalités sont intervenues pour donner leur opinion ou garantir leur apport au processus de retour de paix et de la stabilité en Libye. Outre les leaders libyens reconnus comme principaux protagonistes, le président tunisien est lui aussi intervenu. Tous ont pris des engagements fermes de tourner le dos à la guerre et d'aller dans le sens souhaité par la communauté internationale et la majorité du peuple libyen. Le Congo a été représenté par le ministre Charles Richard Mondjo, qui s'est entretenu avec le président du conseil des ministres italien pour un court entretien bilatéral prévu avec chaque chef de délégation.

Il a rappelé que le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, pilote le Comité de Haut niveau sur la Libye mis en place par l'Union africaine. Il a insisté sur les initiatives dont l'acte majeur a été la présence à Brazzaville, en

septembre 2017, des principaux protagonistes de la crise libyenne.

Mais outre la difficulté de trouver un terrain d'entente entre le chef du Gouvernement d'Union de Tripoli, Fayez El Sarraj, soutenu par l'ONU d'une part, et le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle l'est du pays, de l'autre, la réconciliation inter-libyenne est confrontée à un défi extérieur. A commencer par la rivalité entre l'Italie et la France. Rome, s'appuyant sur ses relations historiques avec la Libye en tant qu'ancienne puissance coloniale, veille à préserver ses importants intérêts économiques dans ce pays maghrébin.

Quant à Paris, souvent pointée pour son rôle dans la chute du régime de Kadhafi qui a précipité la Libye dans le chaos politique et l'insécurité généralisée, les enjeux sont d'ordre économique, mais aussi sécuritaire en méditerranée et au Sahel.

Yvette Reine Nzaba

« Il n'y a pas de solution militaire. Il n'y a que vous pour résoudre l'équation libyenne. Et c'est à ce prix que le monde va vous accompagner. Mais, seule compte la volonté du peuple. Lui seul va donner la légitimité à celui ou à ceux qui voudront diriger ce pays »

milices lourdement armées. Parrainée par l'ONU, la rencontre de Palerme s'est penchée sur le nouveau plan éla-

n'est pas obtenu », a reconnu Ghassan Salamé. Selon lui et sur la base d'un sondage d'il y a une semaine, 80% des

VANDALISME

Nouveaux actes de destruction sur la façade de l'ambassade du Congo à Paris

A 3h dans la nuit du 13 au 14 novembre, un homme cagoulé s'est livré à la casse des véhicules au siège de la représentation congolaise en France.



Ambassade du Congo en France

Les faits de cette nuit sont reconstitués par la visualisation de la vidéo-surveillance de l'ambassade du Congo en France.

Selon le rapport, il semblerait qu'il s'agisse du profil d'un individu cagoulé, dissimulant sa tête par une perruque, qui a commencé son opération devant la porte du consulat de la rue Leonard de Vinci.

Il était 3 h1mn du matin quand, à l'aide d'un marteau, il a cassé une première voiture, puis une seconde à proximité auxquelles il a introduit le feu. S'assurant de son acte, il a pris le temps d'écrire des graffitis et de les filmer pour les réseaux sociaux.

Les dégâts constatés par les services des pompiers sont : deux voitures garées devant l'ambassade et deux autres à proximité, abîmées à une moindre mesure. Une partie de la façade arbore des écriteaux portant la signature, semble-t-il, des « Combattants ».

La police de la préfecture de Paris est alertée et procède aux enquêtes habituelles.

Marie Alfred Ngoma

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DDS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Presse

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

Offset

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.br@adiac-congo.com

Bd. Léonard de Vinci - 93000 - Paris
Brazzaville - République du Congo



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°011-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18 « RELATIF AU RECRUTEMENT DU CHAUFFEUR DU PROJET LISUNGI POUR LA CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE (CAS) DE NGO ET DE GAMBOMA »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le chauffeur du Projet Lisungi à la Circonscription d'Action Sociale de Ngo et Gamboma.

2. Placé sous la tutelle du Responsable Administratif et Financier du Projet, le chauffeur a pour principale responsabilité la conduite du responsable suivi évaluation local de la CAS de Ngo et de Gamboma, des agents des deux CAS ainsi que l'entretien du véhicule qui lui est affecté. A ce titre, il est chargé notamment de :

- Conduire le responsable suivi évaluation local, les agents des deux CAS pour les missions à l'intérieur et à l'extérieur des CAS ;
- Conduire les agents des CAS selon les besoins du projet ;
- Veiller au bon fonctionnement du véhicule en assurant son entretien périodique ;
- Assurer le suivi auprès du service d'entretien pour vérifier la qualité des services fournis et inspecter le véhicule après le garage pour évaluer le travail effectué ;
- Veiller à la mise à jour des documents afférant au véhicule (visite technique, assurance, ordre de mission...);

- Veiller à l'application des procédures en matière de conduite, d'entretien et de réparation ;
- Distribuer et réceptionner du courrier et matériel auprès des partenaires du projet ;
- Mettre à jour le carnet de bord et signaler toute anomalie ou défaillances constatées dans le véhicule.

3. Profil

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre titulaire au minimum d'un BEPC ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire catégorie C ou plus ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de la circulation routière et une aptitude démontrée de connaissance des règles de courtoisie ;
- Avoir une expérience de 5 ans minimum dans le métier ;
- Avoir des notions de base en mécanique automobile ;
- Etre âgé de 30 ans au moins et 50 ans au maximum ;
- Avoir déjà conduit 10 missions de terrain à l'intérieur du pays et 5 missions au moins dans le cadre des missions de supervision serait un grand atout (les certificats ou attestations de travail spécifiant ces missions seront demandées lors du recrutement).

4. Durée du contrat

Le contrat du chauffeur sera d'une (01) année renouvelable sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après

une période probatoire de 6 mois au cours de la première année.

5. Moyens de fonctionnement

Le chauffeur aura à sa disposition la logistique nécessaire à la réalisation de sa mission.

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux, curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copie du diplôme, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 30 novembre 2018 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°011-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement du Projet Lisungi pour la CAS de Ngo et Gamboma», « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 13 novembre 2018

**Le Coordonnateur,
Alfred Constant KIAKOUAMA**



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°010-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18 « RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter un Spécialiste Sauvegarde Environnementale et Sociale.

2. Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, le spécialiste sauvegarde environnementale et sociale est responsable du suivi et de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de toutes les activités du Projet Lisungi, conformément aux dispositions en vigueur en République du Congo et aux politiques et procédures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale. Le Consultant assurera une mission d'assistance technique à côté du coordonnateur du Projet, dans le but d'accroître les capacités de l'UGP en matière de sauvegardes environnementales et sociales. A ce titre, il assume entre autres les tâches suivantes : (i) identifier l'ensemble des risques sociaux et environnementaux au regard des interventions du projet ; (ii) assurer le suivi de la mise en conformité environnementale et sociale du Projet selon la loi nationale, les conventions internationales et les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale ; (iii) mettre en place un système de suivi de la gestion environnementale et sociale pour les activités du projet ; (iv) élaborer le mécanisme de gestion des plaintes du projet et le mettre en œuvre en collaboration avec les autres partenaires au projet ; (v) analyser tous les risques sociaux et environnementaux du projet relatifs aux transferts monétaires ; (vi) élaborer les outils de suivi environnemental et social

3. Le Spécialiste Sauvegarde Environnementale et Sociale sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le Spécialiste Sauvegarde Environnementale et Sociale travaillera à Brazzaville, au siège du Projet Lisungi.

5. Qualifications

Pour conduire cette mission, le candidat devra :

- Avoir un diplôme Bac+5 ou équivalent en sciences sociales ou environnementales, en droit ou équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance des Politiques Opérationnelles, Procédures de la Banque Mondiale et des instruments ou outils de sauvegarde environnementale et sociale en général ;
- Avoir des compétences solides dans la résolution des questions sociales suscitées par les différentes activités du projet ;
- Avoir une bonne connaissance des instruments de sauvegardes environnementales et sociales (OP 4.01, OP 4.10 et OP 4.12) de la Banque Mondiale ;
- Démontrer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le suivi environnemental et social des projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique notamment du pack office (word, Excel, PowerPoint...);
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation nationale en matière d'environnement, des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale et du Nouveau Cadre Environnemental et Social ;
- Avoir une maîtrise des langues locales et du français ;

- Avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) des « Directives, sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID », édition octobre 2011, version révisée de juillet 2014.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi-Système de Filets Sociaux, curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copie du diplôme, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 30 novembre 2018 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°010-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-18, relatif au recrutement d'un Spécialiste Sauvegarde Environnementale et Sociale du Projet Lisungi»; « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 06 664 49 19 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 13 novembre 2018

**Le Coordonnateur,
Alfred Constant KIAKOUAMA**

Brèves

TCHAD

Des combats « violents » opposent depuis lundi l'armée tchadienne à un « comité d'auto-défense » d'habitants du massif du Tibesti, en proie à des affrontements fréquents depuis fin août. Les affrontements se déroulent à l'intérieur et à l'entrée de la zone aurifère de Miski. Deux hélicoptères de combat et deux avions Sukhoi ont été déployés dans la zone. Aucun bilan n'a été communiqué de source officielle, mais les deux camps compteraient plusieurs morts. Samedi dernier, Miski avait également été sous le feu de combats meurtriers entre des militaires et des autochtones. Le comité d'auto-défense, créé début novembre, proteste contre « l'opération punitive » de l'armée tchadienne dans la zone de Miksi et veut y « défaire » l'armée. Ni le gouvernement ni l'armée ne se sont exprimés officiellement au sujet de ces affrontements dans le Tibesti mais le président Idriss Déby Itno a annulé un voyage à Palerme, en Italie, pour rentrer le 12 novembre dans la soirée à N'Djamena.

NIGERIA

Le Sénat a validé l'utilisation de la carte à puce pour les prochaines élections générales de 2019. C'est l'une des dispositions de la réforme du code électoral récemment adopté par le parlement fédéral. Cette carte suscite des inquiétudes concernant son efficacité dans un pays confronté à de sérieux problèmes d'électricité, notamment dans les zones rurales. Ce système est perçu comme une panacée devant mettre un terme aux difficultés liées à l'organisation des élections au Nigeria. Beaucoup s'inquiètent qu'un tel appareil électronique ne puisse fonctionner correctement, en particulier dans les zones rurales, en raison d'une pénurie chronique d'électricité dans le pays. Pour un pays comme le Nigeria avec ses deux cents millions d'habitants, le vote électronique est un gain de temps considérable qui va sans doute aider à résoudre certaines difficultés pour l'organisation des élections.

GABON

Un des principaux partis d'opposition du pays, l'Union nationale (UN), a dénoncé, le 13 novembre, « un mensonge d'Etat » après une déclaration de la présidence à Libreville sur l'état de santé du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, hospitalisé depuis près de trois semaines à Ryad. « Un groupe de personnes au sein de la présidence de la République a choisi l'évitement, la dissimulation et même le mensonge d'Etat », affirme un communiqué de l'UN qui exige la publication des bulletins de santé d'Ali Bongo. La dernière déclaration du porte-parole de la présidence, qui a implicitement reconnu la gravité de l'état de santé du chef de l'Etat sans préciser la nature de la pathologie dont il souffre, n'a pas rassuré les Gabonais. Le président Bongo Ondimba est hospitalisé en Arabie saoudite depuis le 24 octobre et la rareté des informations sur son état alimente fausses nouvelles et rumeurs les plus alarmistes. Une source étrangère proche du président Bongo avait affirmé, la semaine dernière, que le président gabonais « a eu un AVC » (accident vasculaire cérébral), cause de son hospitalisation.

BASSIN DU NIGER

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé un financement d'un montant de soixante-seize millions de dollars de développement intégré et à l'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger. Le programme est cofinancé avec le Fonds vert pour le climat, l'Union européenne, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds d'investissement forestier et les différents gouvernements, à hauteur de cent trente-quatre millions de dollars. Les activités concernées par ce programme comprennent : la récupération de 140 000 ha de terres dégradées ; la construction de deux cent neuf infrastructures d'adduction d'eau pour les systèmes agropastoraux et la pisciculture ; la mise à profit des pactes d'élevage et d'aquaculture des technologies pour la transformation de l'agriculture africaine.

EGYPTE

Les investissements égyptiens en Afrique ont désormais atteint 10,2 milliards de dollars tandis que les investissements africains dans le pays se chiffraient à environ 2,8 milliards de dollars, estime la ministre de l'Investissement de l'Egypte, Sahar Nasr. Un ambitieux programme national de réforme économique avait été mis en œuvre en coopération avec les institutions financières internationales, comprenant un ensemble de réformes fiscales, monétaires et législatives visant à améliorer le climat des affaires et des investissements et à éliminer les obstacles au développement du secteur privé et aux investisseurs étrangers. Cette déclaration a été faite en marge du Forum sur l'investissement en Afrique, organisé par le groupe de la Banque africaine de développement à Johannesburg.

SÉNÉGAL

De passage à Paris pour le centenaire de l'armistice de 1914-1918, le président sénégalais a évoqué longuement la présidentielle de février prochain qu'il compte gagner au premier tour et ses adversaires politiques. Macky Sall laisse entrevoir l'amnistie pour Khalifa Sall et Karim Wade, condamnés par la justice et exclus de la prochaine élection, en cas de réélection. La procédure judiciaire contre Khalifa Sall n'est pas terminée, la Cour de cassation n'a pas encore rendu sa décision. Karim Wade, qui doit deux cent vingt millions d'euros à l'Etat, affirme qu'il sera au Sénégal fin novembre. Personne ne s'attendait à une telle proposition d'amnistie. Mais l'étonnement a rapidement laissé place à la colère au sein du Parti démocratique sénégalais qui, par la voix d'Amadou Sall, affirme qu'il s'agit d'une manœuvre du chef de l'Etat pour ne pas avoir à affronter Khalifa Sall et Karim Wade lors de l'élection présidentielle.

PROCÈS GBAGBO

L'ancien président de Côte d'Ivoire est dans le box des accusés, aux côtés de Charles Blé Goudé, l'ex-leader des Jeunes patriotes. Tous deux sont poursuivis pour crime contre l'humanité. Les dernières audiences ont permis à la défense de plaider l'acquiescement et d'exposer son argument principal, le manque de fiabilité du dossier du procureur. Pour la défense, le dossier du procureur comporte de nombreuses anomalies, à commencer par une définition de sa thèse qui n'est pas établie, manque de preuves pour définir l'existence d'un plan commun établi par un cercle restreint de l'ancien président, qui aurait commis des violences pour se maintenir au pouvoir. Des preuves, qui de manière générale, sont peu fiables et dont l'authenticité est largement remise en question par la défense.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

AFRIQUE FRANCOPHONE

Étude sur la compétitivité des PME à l'export

Le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) ont identifié les facteurs favorables à la réduction de la capacité d'exportation des Petites et moyennes entreprises (PME) dans la sous-région.

Après avoir collecté des données dans seize pays d'Afrique, en vue de la réalisation de l'opération, l'ITC et la CPCCAF concluent : - Un déficit d'information, de certification, d'adaptation aux normes. Ainsi, seules 9 % des micro-entreprises vendent leurs produits/services à l'étranger, contre 25 % pour les petites entreprises, 35 % pour celles de taille moyenne et 47 % pour les grandes sociétés. Ce sont 9396 entreprises qui ont été interrogées (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Niger, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo et Tunisie).

Noël Ndong

VIENT DE PARAÎTRE

«Trait d'union, du Nord au Sud» de Hem'sey Mina

L'écrivain congolais vient de publier son troisième ouvrage aux éditions Lettres Mouchetées. La sortie physique et numérique de ce livre est prévue pour le 15 novembre.

L'ouvrage de cent vingt pages parle d'un couple franco-belge qui séjourne à Copenhague, dans une famille dont l'époux est originaire du Nigeria. La Belge et le Nigérian portent une archéologie migrante singulière : le souvenir de la terre d'origine déterre des émotions enfouies. Une jeune femme, originaire d'un pays d'Afrique centrale, médite, le jour de la Journée internationale de la

femme, sur ses détresses et désespoirs dans un monde où il faut presque se vendre pour exister. Entre le sexe, le mariage et l'amour, elle laisse entrevoir que souvent tout n'est que question d'intérêt dans la vie. La troisième nouvelle présente un jeune adolescent qui est à la quête de ses racines.

Que ce soit à Copenhague, Kinshasa, Arlon, Abuja, Yaoundé, Gattineau ou Brazzaville, les questionnements autour de l'immigration, de l'identité, de l'intégration ou de l'exil demeurent les mêmes. Chaque personnage de ces trois nouvelles enseigne que s'exiler n'est pas toujours commode. Parfois égarés mais toujours captivants, ils remuent ciel et terre pour exister.

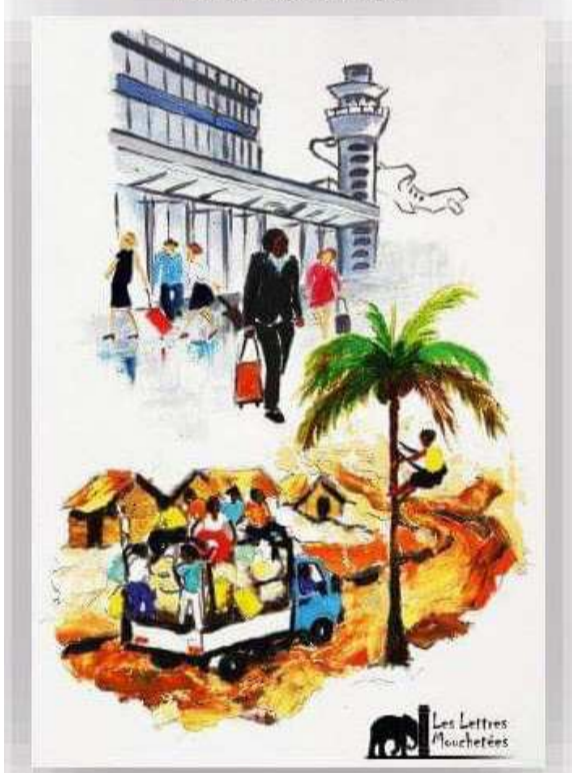
Après un récit et un roman, Hem'sey Mina s'essaye à la nouvelle. Dans ce recueil comme un clin d'œil aux questions de migrations, des hommes et des femmes, essentiellement des jeunes, en quête d'un monde meilleur, chacun poursuit le bonheur en employant les moyens dont il dispose. C'est donc une invitation à la découverte et au voyage ; une partition de la vie impactée par les actes manqués de chaque être.

Finaliste du Prix Sylvain-Bemba du premier roman congolais en 2017 avec «Sur la photo, c'était presque parfait», Hem'sey Mina apparaît sur la scène littéraire en 2014 en publiant, «J'ai rêvé d'une entreprise 4 étoiles».

Bruno Okokana

Hem'sey Mina

TRAIT D'UNION Du Nord au Sud



PLANIFICATION DE LA RÉPONSE HUMANITAIRE

Le gouvernement et les partenaires valident les données 2019

Le financement requis pour le plan validé le 13 novembre est évalué à 1,65 milliard de dollars américains.

Les données devant servir de base pour la planification de la réponse humanitaire l'année prochaine, note le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), font état de 12,8 millions de personnes ayant besoin d'assistance, parmi lesquelles neuf millions seront ciblées par le Plan de réponse humanitaire pour la République démocratique du Congo (RDC)DC.

La validation de ces chiffres, souligne l'agence onusienne, est le fruit d'un dialogue entre le gouvernement et la communauté humanitaire. Les besoins pour 2019, évalués à 1,65 milliard de dollars américains, ont été établis à partir de ceux constatés sur le terrain et analysés durant des ateliers de planification stratégique rassemblant les autorités étatiques et les acteurs humanitaires. « Ils ont ensuite été validés par les gouverneurs des provinces les plus affectées, avant



Distribution de l'aide humanitaire dans l'est de la RDC

d'être endossés au niveau central », explique Ocha.

« Une nouvelle étape sur la voie de l'action humanitaire »

Pour les humanitaires, avec l'endossement de ces chiffres au niveau national, de nouvelles perspectives s'ouvrent dans la planification et la gestion concertées de la réponse aux crises et urgences en RDC. Les besoins constatés incluent 1,37 million de personnes déplacées internes, dont 1,1 million dans

les communautés et deux cent soixante-treize mille en sites de déplacement. De janvier à juin derniers, fait savoir Ocha, 1,2 million de personnes ont déjà regagné leurs milieux d'origine. Plus de cinq cent mille réfugiés sont actuellement présents sur le territoire et auront toujours besoin d'assistance en 2019. « La validation de ces chiffres est un grand succès et une nouvelle étape sur la voie de l'action humanitaire concertée et conjointe. Tout en demeu-

rant conscient du défi pour réunir les fonds requis, je reste convaincu qu'avec le gouvernement, nous parviendrons à mobiliser de plus en plus de fonds au profit de ce plan pour répondre efficacement aux besoins de la population vulnérable », s'est réjoui le chef de Bureau d'Ocha en RDC, Joseph Inganji, saluant aussi la collaboration qui a prévalu entre le gouvernement et les partenaires humanitaires tout au long du processus ayant abouti à la

validation consensuelle de ces chiffres.

Pour le vice-Premier ministre, ministre des Transports et voies de communication, représentant le Premier ministre congolais, José Makila Sumanda, « ce processus de validation des données humanitaires s'est plutôt avéré rassurant et a mis tout le monde d'accord, balayant ainsi les malentendus, tout en galvanisant le climat de confiance entre le gouvernement de la RDC et la communauté humanitaire ». Cette validation, rappelle-t-on, a eu lieu dans le cadre de la troisième réunion du Cadre national de concertation humanitaire, la plus haute instance décisionnelle sur l'action humanitaire présidée par le Premier ministre et composée d'une quinzaine de membres du gouvernement, des représentants des agences des Nations unies, de chefs de missions d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de bailleurs de fonds.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Greenpeace Afrique souffle ses dix bougies

Dans le cadre de cette célébration, l'ONG internationale, qui fête ses dix ans d'activisme environnemental dans le continent, organise une journée portes ouvertes, en partenariat avec des artistes, des volontaires et d'autres organisations de la société civile, le veilleur environnemental, en vue de susciter une révolution environnementale.

Novembre constitue un mois de fête pour Greenpeace Afrique qui fête, en 2018, ses dix ans d'activisme environnemental sur le continent africain. L'ONG internationale a associé, dans la célébration de cet événement, des artistes, des volontaires et d'autres organisations de la société civile, le veilleur environnemental, au cours d'une journée portes ouvertes organisée pour susciter une révolution environnementale. Dans ce cadre, des œuvres d'art seront utilisées pour encourager les partenaires et les Africains à célébrer leurs actes individuels de courage en défense de l'environnement. « Greenpeace Afrique profite de cette occasion pour mettre en lumière les préoccupations environnementales et appeler nos partenaires à partager leurs souvenirs d'avoir fait partie de ce mouvement environnemental au fil des ans. Les



défis auxquels l'environnement est confronté en Afrique sont énormes et il est impossible pour Greenpeace Afrique de les relever sans la bonne volonté des autres acteurs », a expliqué la directrice générale de Greenpeace Afrique, Njeri Kabebere, citée dans un communiqué distribué par APO.

Des actions bien ciblées

Actuellement, note la source, Greenpeace Afrique mène des campagnes sur quatre questions-clés sur le continent. Il s'agit, selon APO, de la protection du Bassin du Congo contre la déforestation à grande échelle, la fin de la surpêche en Afrique de l'Ouest, la promotion de l'agriculture

écologique dans la corne de l'Afrique ainsi que la demande d'une transition énergétique des combustibles fossiles aux énergies renouvelables en Afrique du Sud afin de lutter contre le changement climatique.

Dans le monitoring de ses dix ans d'activisme environnemental en Afrique, Greenpeace Afrique a notamment dénoncé la pêche illégale

pratiquée par des entreprises chinoises en Afrique de l'Ouest. Cette action, s'est réjouie cette ONG, a entraîné l'annulation de plus de vingt-neuf permis de pêche en 2012 et poussé les ministères concernés à demander l'aide de Greenpeace Afrique pour trouver des solutions au problème de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée en Afrique occidentale. Alors que dans le Bassin du Congo, Greenpeace Afrique a enquêté et dénoncé les violations du moratoire et a réussi à pousser le gouvernement à annuler plus de trois titres d'exploitation illégale. La région, souligne la source, com-

prend également le réseau de volontaires le plus important et le plus actif en Afrique.

Saluer l'action des partenaires et des communautés accompagnées

Pour Greenpeace Afrique, ce dixième anniversaire constitue également l'occasion d'apprécier et d'amplifier la contribution des communautés locales et autochtones, des volontaires, du personnel et des donateurs qui ont donné corps à sa lutte pour protéger l'environnement. « Greenpeace Afrique fête également une décennie de contribution militante fructueuse à la protection de la planète et l'incroyable travail des partenaires qui résonne à travers le continent », soutient la directrice générale de Greenpeace Afrique, qui note qu'après dix ans d'innombrables actions positives, le peuple reste au cœur de l'identité de Greenpeace Afrique. Pour Njeri Kabebere, les communautés sont au cœur de ce qui est nécessaire pour créer l'Afrique verte et pacifique. Sans les militants, les volontaires, les partenaires et les communautés locales, a-t-elle dit, Greenpeace Afrique sera inefficace et nous ne serons pas en mesure de faire face aux injustices environnementales avec courage.

Lucien Dianzenza

ÉLECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

Washington tient la RDC à l'œil

Intervenant le 13 novembre devant le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, Nikki Haley, a prévenu qu'il n'y a aucune raison de retarder l'échéance électorale dans le pays et qu'il n'y aura aucune excuse à l'échec.

pour tout échec ou retard éventuel dans la tenue des élections en RDC, le 23 décembre 2018 », a martelé l'ambassadrice américaine. Pour elle donc, il n'y a aucune raison de retarder le processus qui avance plutôt bien et il appartient aux dirigeants politiques congolais

de « faire la preuve de leur volonté de suivre le chemin démocratique qui leur a été tracé ». Nikki Haley exhorte toutes les parties prenantes à s'impliquer dans ce processus en vue de son dénouement heureux. Chacun est appelé à jouer correctement sa partition tout en sachant ce qu'il a à faire. « Le président Kabila comprend son rôle. Le gouvernement de la RDC comprend ce qu'il faut faire. La Commission électorale nationale indépendante a conscience des préparatifs qui doivent être mis en œuvre au cours des six prochaines semaines. Il n'y a aucune excuse à l'échec »,

Nikki Haley

a-t-elle indiqué. S'adressant au peuple congolais, elle a eu ces mots pleins de significations : « Alors que vous vous apprêtez à franchir ce pas décisif vers votre avenir, voici le message que je vous adresse : la vie, la liberté et la recherche du bonheur sont votre droit fondamental et celui de chaque être humain. Exercez-le. Exigez-le. Saisissez-le pour vous et vos petits-enfants à venir. Sachez que dans le monde entier, on se réjouit ». Alors qu'elle est en passe d'achever son mandat à la tête de la diplomatie américaine, Nikki Haley espère voir la RDC organiser des élections libres, justes et crédibles le 23 décembre après que Joseph Kabila a renoncé à briguer un troisième mandat, fruit d'une pression internationale dont elle était le porte-étendard.

Alain Diasso



C'est, à la limite, une mise en garde que l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies a adressé aux parties prenantes au processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), le 23 décembre, alors qu'elle intervenait devant le Conseil de sécurité de l'ONU sur le processus politique dans ce pays. Nikki Haley a déclaré s'en tenir à la promesse faite par le gouvernement congolais d'organiser les élections d'ici au 23 décembre par l'entremise de la Commission électorale nationale indépendante, l'organe attitré en cette matière. Ceci dit, la diplomate américaine n'a fait que rappeler, dans son adresse, aux autorités congolaises leur engagement de respecter cette échéance, surtout qu'elles ont pris l'option de se passer de l'aide de la communauté internationale. Cela étant, « il n'y aura aucune excuse

START-UP

La Banque mondiale lance « Afrique Excelle »

Le programme, un accélérateur pour les pays d'Afrique francophone, concerne toute entreprise issue du digital/numérique ou des nouvelles technologies dans vingt pays dont les Congo.



Le programme «Afrique Excelle» a été lancé le 12 novembre, à Cap Town, en Afrique du Sud, lors de l'Africa early stage investor summit.

Initiative du groupe de la Banque mondiale, ce programme sera mis en œuvre par un consortium composé des organisations VC4A, Suguba et SahelInnov. L'objectif est de connecter des start-up en forte croissance avec des mentors et des investisseurs au Sahel et en Afrique francophone. «Afrique Excelle» concerne toute entreprise issue du digital/numérique ou des nouvelles technologies, dont le produit ou service est déjà sur le marché, quel que soit le secteur d'activité, et présente sur l'un des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

D'une durée de six mois, «Afrique Excelle» débutera par une résidence d'une semaine à Bamako, au Mali, en mars, et se terminera par une semaine de résidence à Paris, à l'occasion de VivaTech 2019. En effet, indiquent les organisateurs, vingt entreprises seront sé-

lectionnées pour assister à une formation résidentielle, tous frais payés au Centre d'agribusiness et innovation de Tubaniso de Bamako, au Mali. Au cours de cette formation, une deuxième sélection aura lieu et dix entreprises seront choisies afin de poursuivre le programme et participer à une semaine de formation à Paris, à la Station F. Un pitch oral sera ainsi organisé lors de la présentation finale des dix start-up à l'événement VivaTech 2019 à Paris.

Le programme propose notamment un soutien aux start-up dans des levées de fonds auprès d'investisseurs jusqu'à cinq millions de dollars américains, des conseils avisés de la part d'investisseurs, d'entrepreneurs et d'experts ; des sessions interactives, des outils et du contenu éducatif via son XL Académie qui comprend neuf modules intensifs de formation et qui a été conçu pour compléter le soutien et conseil apporté par les mentors. Afrique Excelle est l'édition francophone de l'accélérateur XL Africa mis en œuvre par la Banque mondiale en 2017 et qui a permis à dix-neuf entreprises sur vingt de sécuriser leurs investissements.

Patrick Ndungidi

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

La CEEAC et le Comesa donnent leur quitus à la machine à voter

Les membres des deux délégations ont profité de leurs échanges, le 13 novembre à Kinshasa, avec les responsables de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour tester et expérimenter l'outil électronique et sont sortis édifiés de cette avancée technologique réalisée par la Centrale électorale de la RDC.

Une réunion de haut niveau ayant mis autour d'une table les délégués de la Céni, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (Comesa) a eu lieu le 13 novembre, au siège de la Centrale électorale, indique une dépêche de cette institution publiée le même jour. Présidant la séance au nom de son président, le rapporteur de la Céni, Jean Pierre Kalamba, a expliqué à ses hôtes dans les détails le niveau de l'évolution des opérations électorales à l'étape actuelle, à trente-neuf jours des scrutins directs combinés présidentiel, législatif national et provincial. Cette réunion faisait suite à la mission de suivi du processus électoral en RDC confiée à ces organisations africaines sous-régionales. Elle s'est avérée, pour leurs représentants, une réelle opportunité de s'imprégner des enjeux qui



La séance de travail entre les délégués de la Céni, de la CEEAC et du Comesa à Kinshasa

sous-tendent la dynamique électorale congolaise.

En présence des membres du bureau, le rapporteur de la Céni a fait remarquer à l'intention de la délégation que les opérations préélectorales se déroulent selon les prévisions du calendrier, notamment le déploiement de toute la panoplie logistique. Poursuivant la série des réponses aux questions posées par les membres de la délégation, Jean-Pierre Kalamba a tenu à ce qu'ils soient pleinement informés de toutes les précautions prises pour

respecter la date du 23 décembre. La question d'actualité concernant ce processus, la machine à voter en l'occurrence, a figuré parmi les sujets auxquels il a répondu sans détours.

Elisabeth Mutunga, chef de département gouvernance, paix et sécurité-Comesa, par ailleurs chef de la délégation, s'est dit satisfaite de la restitution faite par le rapporteur de la Céni, estimant qu'elle a permis d'avoir accès à toutes les informations de la source la plus autorisée. « Cette séance de travail nous a

permis de cerner tous les contours du niveau atteint par la Céni dans l'exécution des séquences déclinées dans le calendrier électoral avec les perspectives d'un aboutissement proche à la date convenue par toutes les parties prenantes aux élections du 23 décembre 2018. Ceci rencontre les attentes qui sont celles de toutes organisations continentales qui agissent dans l'intérêt de la stabilité et du développement des pays membres », a-t-elle déclaré à la presse

à l'issue de la séance. Les membres de la délégation en ont profité pour tester et expérimenter la machine à voter et sont sortis édifiés de cette avancée technologique réalisée par la Centrale électorale de la RDC.

Ces informations ont été complétées par le président Corneille Naanga qui a tenu, malgré son agenda surchargé, à partager avec ses hôtes la somme d'informations utiles que la Céni s'emploie à communiquer aux agents électoraux en formation pour que les prochains scrutins reflètent les standards internationaux qui régissent les élections libres, démocratiques, crédibles, transparentes dans un environnement apaisé.

Le chef de l'Unité électorale au sein de la CEEAC, Daniel Pascal Elono, a, pour sa part, rappelé que son organisation travaille avec la Céni qu'elle appuie techniquement depuis longtemps en tant que partenaire au sein d'EISA. C'est la raison pour laquelle, a-t-il annoncé, que le moment venu, cette organisation sous-régionale va déployer une mission d'observation électorale telle que cela a été décidé par le secrétaire général de la CEEAC.

Alain Diasso

DISTRIBUTION DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES

Les cellules d'animation communautaires mises à contribution à Tshikapa

Pour une bonne exécution de l'opération, les organisateurs ont mis en place une nouvelle stratégie, à savoir l'approche à base communautaire afin de mieux impliquer la population.

Dans la zone de santé de Tshikapa, par exemple, deux cent quatre-vingt-six cellules d'animation communautaires (CAC) assurent elles-mêmes la distribution des moustiquaires im-

prégnées d'insecticide à longue durée (MILD). Ces moustiquaires sont réceptionnées au niveau de la zone de santé pour être acheminées dans les aires de santé avant que les CAC les

distribuent dans chaque ménage. Le médecin chef de zone de santé de Tshikapa, Dr Steve Mandala, s'est dit satisfait de cette approche différente de celle de 2014. Car, a-t-il fait savoir, par cette approche à base communautaire, la population s'approprie la distribution en mettant sur pied les CAC. « Ce sont ces membres qui vont assurer la distribution des MILD dans les différents ménages dénombrés. Il y a eu d'abord le déploiement des MILD dans les différents sites et le briefing des différents superviseurs locaux », a-t-il déclaré. Il s'est félicité de l'apport financier de l'Usaid et l'implication de l'Unicef qui ont permis l'approvisionnement des MILD dans les sites. « Nous avons réussi à avoir 9300 moustiquaires pour 2881 ménages, dans une population de 17700 », a-t-il souligné. Le médecin chef de zone de santé de Tshikapa a demandé aux bénéficiaires d'utiliser correctement les MILD qui présentent beaucoup d'avantages pour la famille

et la communauté.

Les deux présidentes des CAC dans l'air de santé de Bel air ont promis de s'acquitter avec dévouement de leurs tâches pour que ces MILD atteignent tous les ménages. « J'ai cent trente-cinq ménages à servir. Mais avant l'opération, je suis obligé de les sensibiliser à l'utilisation de ces moustiquaires. Nous faisons le suivi après distribution », a précisé Chantal Masolo. Pour sa part, Gina Kafula a indiqué qu'elle va distribuer des moustiquaires à trois cent cinquante ménages. « Nous avons des moyens de déplacement mis à notre disposition pour atteindre tous les ménages et expliquons aux bénéficiaires le mode d'utilisation de cet outil important qui sauve la vie », a-t-elle dit. Il y a lieu de rappeler que l'usage correct de la moustiquaire imprégnée d'insecticide met toute la famille à l'abri de la malaria qui touche surtout les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.

B.L



Une présidente de la CAC réceptionnant les MILD

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Les coupures de courant impactent sur les finances des PME

Il y a quelques semaines, la direction générale de la société Energie électrique du Congo (EEC) annonçait les délestages dans les deux grandes villes du pays, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire, dans une période allant du 21 octobre au 5 décembre. Cette information a immédiatement suscité l'inquiétude auprès des Petites et moyennes entreprises (PME).

Actuellement, il ne se passe plus un jour sans que l'un des quartiers de la ville océane ne soit privé de l'énergie électrique. Ces délestages qui impactent négativement sur les finances des PME constituent également un frein à leur bon fonctionnement : pertes de commandes, déficits de production, retards dans l'exécution de certaines commandes, etc.

En gros, disent les patrons de ces PME, le manque à gagner attribuable aux délestages est estimé à des centaines de francs CFA. « Les coupures d'électricité nous empêchent de travailler sereinement. J'ai, par exemple, pris une semaine pour confectionner juste une grille », déplore Martin, patron d'un atelier de soudure.

Une situation qui touche presque tous les secteurs d'activités. De nombreuses pharmacies ont du mal à conserver certains de leurs médicaments au frais. Dans des marchés de la place, on assiste aussi



Des travaux sur une ligne électrique./DR

à la dégradation de certains aliments qui nécessitent une conservation au froid, entraînant des conséquences nuisibles sur la santé des consommateurs.

Interrogés sur cette question, de nombreux promoteurs de débits de boissons et des sociétés de produits surgelés n'ont pas caché leur désarroi. « Depuis la mise en exécution de ce planning de rotation de l'énergie électrique, les affaires tournent au ralenti. Mon bar fonctionne timidement et la boisson est toujours chaude, il faut avoir un groupe électrogène pour maintenir le cap, malheureusement cela entraîne des surcoûts liés à l'approvisionnement du carburant », s'est plaint Habib Ndoudi, promoteur d'un bar au quartier Tchimani.

Notons qu'entre destruction des équipements et difficultés de conservation des aliments, ces délestages ont un impact sur les performances économiques des sociétés mais également sur les conditions de vie des ménages qui passent souvent des nuits entières sans lumière, s'exposant ainsi à la chaleur et aux piqûres de moustiques.

Hugues Prosper Mabonzo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FESTIVAL DE FILMS ÉMERGENCE

Michael Gandoh représente le Congo à Lomé

Sélectionné avec son film « Alicia », le réalisateur congolais participe à la 5e édition du festival qui se tient du 13 au 18 novembre dans la capitale togolaise.



Le cinéaste congolais Michael Gandoh./DR

« Le cinéma comme levier de la croissance économique en Afrique » est le thème du festival qui entend révolutionner le secteur cinématographique togolais et aussi promouvoir les jeunes cinéastes africains. Cet événement célèbre le cinéma africain dans toute sa splendeur.

En effet, depuis 2013, se tient chaque année à Lomé le Festival de films émergence. Une initiative du producteur et réalisateur Joël Tchédre avec comme objectif principal de faire parler le cinéma togolais mais aussi œuvrer pour son émergence. L'événement reçoit aussi, depuis quatre ans, des films de fiction et des documentaires venus de plusieurs pays ayant une durée maximale de trente minutes.

« Alicia » de Michael Gandoh, en compétition cette année, est un court métrage qui relate l'histoire d'un enfant autiste. L'autisme est un trouble du développement humain caractérisé par une interaction sociale et une communication anormale.

Michael Gandoh est né au Congo Brazzaville. Très jeune, il commence à écrire des chansons et des poèmes. Après son baccalauréat en 2005, il se lance dans le cinéma en suivant une formation d'acteur de cinéma et en écriture de scénario. Il est l'initiateur du festival international des courts métrages de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

JEUX MONDIAUX MILITAIRES

Deux boxeurs congolais valident leur ticket

La prestation de Laury Yannick Pembouabeka et Rodrigue Ngalebaye aux championnats d'Afrique de sports militaires, du 3 au 10 novembre, en Algérie, a été à la fois récompensée par des médailles qu'ils ont ramenées au pays mais aussi par une qualification pour les compétitions mondiales qui se dérouleront l'année prochaine à Wuhan, en Chine.

Les quatre boxeurs congolais qui étaient en compétition en Algérie ont connu des fortunes diverses. Rodrigue Ngalebaye a glané la médaille d'argent après avoir perdu aux points en finale devant l'Algérien Houmri Mohammed, dans la catégorie des 81 kg. Dans la catégorie des 91 kg, Laury Yannick Pembouabeka n'a pas pu imiter son coéquipier, se contentant de la médaille de bronze après avoir perdu en demi-finale également face à un Algérien. Ces deux boxeurs congolais ont validé tout au moins leur ticket pour les Jeux mondiaux militaires de l'année.

Les deux autres, notamment Cédric Makanda (super léger 64kg) et Excellent Mboulou (léger 60 kg) ont échoué à la porte des demi-finales. « Nous sommes



Laury Yannick Pembouabeka présentant sa médaille d'argent et son diplôme de qualification aux Jeux mondiaux militaires. Les Jeux mondiaux militaires de l'année prochaine se dérouleront à Wuhan, en Chine.

de très haut niveau car ils regroupent les internationaux. Je souhaite que le gouvernement, en général, et le ministère de la Défense, en particulier, mettent les moyens en jeu dans notre préparation», a souligné Laury Yannick Pembouabeka.

Le capitaine des Diables rouges a proposé Cuba comme lieu idéal pour leur préparation en vue de renforcer les chances de gagner les médailles. « Nous souhaiterions aller à Cuba pour un stage au moins de deux mois avant d'aller en Chine pour la compétition. Nous avons l'ambition de ramener les médailles au pays », a-t-il fait savoir.

Les championnats d'Afrique militaires ont visiblement fait du bien aux boxeurs congolais qui manquent de compétitions au niveau national. Parlant de son propre cas, Laury Yannick Pembouabeka a affirmé avoir disputé trois combats de haute facture. Lors du premier, il a battu un Malien par KO au deuxième round avant de gagner aux points le boxeur guinéen au cours de son deuxième combat. Le troisième ne lui a pas souri puisqu'il a perdu en demi-finale devant un Algérien.

« C'était du très haut niveau mais on a eu à ramener les médailles. La volonté y est mais ce qui nous manque ce sont les mesures d'accompagnement. J'ai eu trois mois de préparation parce que quand nous avons reçu l'invitation, on nous a libérés au niveau du boulot. Nous sommes préparés pour défendre valablement la nation. C'est une compétition de haut niveau malheureusement ici au Congo, les compétitions nous manquent. On travaille mais à la fin, il n'y a pas de compétitions », a-t-il regretté.

Il a, par ailleurs, souhaité que le gouvernement accorde aussi une attention particulière aux sports individuels qui continuent, selon lui, à glaner autant de médailles que le football. « Je sollicite une aide du gouvernement. Le sport n'est pas seulement le football. Souvent, le ministère des Sports met beaucoup de moyens dans le football, alors que beaucoup de disciplines existent au Congo et souvent, ce sont les sports individuels qui ramènent les médailles. Le sport nécessite des moyens », a-t-il déclaré, en sa qualité de président de la commission des athlètes.

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

A propos de la gouvernance et de notre législation financière : rappel précieux concernant les Lois de finances

Poursuivant la confirmation de l'existence dans notre pays d'un arsenal solide pouvant nous permettre d'améliorer notre gouvernance au plan financier, et après avoir rappelé en résumé ce qui est édicté par les principes généraux des régimes financiers de la République du Congo, nous tentons ici et maintenant d'aborder ce qui paraît précieux pour les Lois de finances.

Il est nécessaire d'exposer que ce qui va suivre est fait, une fois encore, par devoir de mémoire et aussi parce que la conjoncture s'y prête (le parlement est en train d'examiner le projet de budget de l'exercice 2019 dans un contexte de crise et de lutte contre les antivaleurs). Les dispositions résumées des textes en vigueur nous enseignent que les Lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elles définissent.

Elles précisent que les lois suivantes ont le caractère de Lois de finances : la Loi de finances de l'année ; les lois rectificatives ; la loi de règlement.

La Loi de finances de l'année prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire entraînant des charges nouvelles ne peuvent être votées ou signées tant que ces charges n'ont pas été prévues, évaluées et autorisées dans les conditions définies par la loi. Les plans et lois de programme approuvés par le parlement et définissant les objectifs à long terme, ne peuvent donner lieu à des engagements de l'Etat que dans les limites déterminées par des autorisations de programme votées dans des conditions fixées par la loi.

Les dispositions légales indiquent que seules les lois rectificatives de finances peuvent, en cours d'année, modifier les dispositions de la Loi de finances de l'année.

La loi de règlement constate les résultats financiers de chaque année et approuve les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances complétée, le cas échéant, par les lois rectificatives.

La Loi de finances de l'année autorise la perception des ressources publiques ; elle évalue le montant des ressources d'emprunts ; elle autorise la perception des impôts affectés aux collectivités et aux établissements publics ; elle fixe pour le budget général les prévisions de recettes et de dépenses ; elle autorise les opérations des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor ; elle regroupe l'ensemble des autorisations de programme assorties de leur échéancier ; elle arrête les données générales de l'équilibre financier ; elle peut enfin comporter des dispositions diverses d'ordre financier.

Le projet de Loi de finances de l'année est accompagné : d'un rapport sur la situation économique et financière, les résultats connus et les perspectives ; d'annexes explicatives faisant connaître le coût des services votés antérieurement et celui des mesures nouvelles qui justifient les modifications proposées au montant antérieur des services votés, notamment les crédits afférents aux créations, suppressions et transformations d'emplois ; d'un tableau des effectifs par catégories, grades et imputations budgétaires, des personnels payés sur le budget de l'Etat ; d'un rapport sur l'exécution des opérations d'investissement et d'équipement pendant l'année écoulée et indiquant l'échelonnement sur les années futures des paiements résultant

des autorisations de programme votées ; d'un rapport sur l'activité des services intéressés pendant l'année écoulée et sur les programmes de fonctionnement et d'investissement prévus pour le prochain exercice (en ce qui concerne les budgets annexes) ; de la liste des comptes spéciaux du Trésor faisant apparaître le montant des recettes, des dépenses, des découverts prévus pour ces comptes ; de la liste des taxes parafiscales.

La Loi de finances de l'année fixe le montant maximum de l'ensemble des avances provisoires de trésorerie susceptibles d'être consenties sur les disponibilités du Trésor aux collectivités locales ou aux organismes publics ou d'intérêt public, ainsi que le plafond à l'intérieur duquel la garantie de l'Etat peut être accordée aux emprunts contractés par les entreprises, collectivités ou établissements publics, coopératives, associations d'utilité publique, entreprises privées poursuivant un but d'intérêt général.

Au regard de la synthèse ci-dessus, que pouvons-nous retenir et dire ?

Que pouvons-nous retenir et dire si non confirmer que dans notre pays, nous disposons d'un cadre de travail pour mener avec rigueur les missions qui nous incombent sur le plan de la gouvernance financière.

Au moment où le parlement s'attèle à l'examen du projet de budget de l'année 2019, il est utile de suggérer que les élus du peuple qui y siègent s'entourent de certaines garanties dont les éléments cités ci-dessus devant nécessairement accompagner le document mis à leur disposition.

Telle est notre manière générale de voir.

Telle est notre contribution.

Emile-Aurélien Bongouandé